

Jean-Claude Lallias Œuvrons pour que le théâtre au collège devienne un « passage désiré »

Le président Emmanuel Macron a déclaré le 16 janvier souhaiter que le théâtre devienne « un passage obligé » des études du second degré. Une bonne nouvelle, pour le professeur de lettres, à condition de ne pas en faire une discipline scolaire « de plus »

L'annonce le 16 janvier par le président de la République, Emmanuel Macron, d'un « passage obligé » par le théâtre pour tous les élèves du collège doit être prise comme une bonne nouvelle. Voici quarante ans que le théâtre dans l'éducation nationale s'est développé, connaissant des moments de réelle impulsion, avec les actions des anciens ministres de la culture Jack Lang et Catherine Tasca, mais aussi de terrible recul ou de stagnation.

Réjouissons-nous qu'un gouvernement accorde enfin une pleine reconnaissance à la haute valeur éducative du théâtre, un art rassembleur. Mais il ne s'agit pas d'une discipline « de plus », à empiler sur le reste. C'est un processus éducatif qui est le creuset où se conjuguent des disciplines

et des apprentissages trop souvent cloisonnés. Il fait sens collectif pour la classe entière. Nous savons depuis trois mille ans qu'il n'est pas un art d'illettrés, qu'il donne goût à la langue, à la variété des façons de dire. C'est un art civilisateur qui apprend à rencontrer l'autre, à mieux le comprendre en se mettant à sa place, en vivant ses propres réactions, en découvrant la singularité des auteurs.

C'est aussi un art composite, un art d'assemblage qui a tout autant besoin des arts plastiques, de la musique, de l'éducation corporelle, des talents scientifiques et techniques, de l'éclairage historique ou philosophique que de savoir-faire pratiques et artisanaux. Chacun peut y trouver sa place et avoir la joie de servir ce « bien commun » qu'est le théâ-

tre. Pour réussir cette entrée officielle du théâtre au collège, évitons les injonctions : partons du désir des professeurs, des personnels de la communauté scolaire et des élèves, et laissons-leur une grande liberté de mise en œuvre.

Expérience créative

La transmission du théâtre ne peut se faire que sous la forme d'une pédagogie de projet. C'est la nécessité de l'engagement et du plaisir « à faire ensemble » qui donne à chacun la possibilité de trouver sa place et d'être accueilli par les autres pour ce qu'il apporte de singulier.

Les organisations comme l'Association nationale de recherche et d'action théâtrale ou les structures régionales ont montré pendant ces quarante années

d'expérience que le rôle du partenariat avec les artistes et les plates-formes culturelles était indispensable. Qu'on ne doit jamais séparer « faire, lire, voir du théâtre et débattre de façon critique ». L'éducation par le théâtre comporte ses propres exigences et un espace-temps pour faire une expérience concrète inoubliable, loin de tout « intégrisme disciplinaire ».

Cette expérience créative et ouverte a de forts retentissements positifs, notamment sur la langue et l'oralité. Des travaux de toutes sortes s'inventent : des « petites formes » de création, des lectures publiques, des mises en espace de textes d'auteurs, des inventions scénographiques ou sonores. Bien sûr, l'approche des grands textes classiques y est vivante, comme est possible la rencontre avec l'extraordinaire richesse du théâtre jeunesse contemporain (de Jean-Claude Grumberg à Suzanne Lebeau, de Nathalie Papi à Joël Pommerat...).

Chaque élève doit découvrir qu'il s'aventure dans l'immense plaisir des œuvres qui traversent le temps et le présent. Elles vivent ou revivent à travers lui, grâce à ses efforts consentis et au jeu avec ses partenaires.

Le théâtre est aussi une expérience de spectateur actif. Partout où cela est possible, incitons à aller voir des créations, à en débattre, à rencontrer des artistes, des artisans de la création, des éditeurs ou des auteurs. Le théâtre est l'espace symbolique



CHAQUE ÉLÈVE DOIT DÉCOUVRIR QU'IL S'AVENTURE DANS L'IMMENSE PLAISIR DES ŒUVRES QUI TRAVERSENT LE TEMPS ET LE PRÉSENT

d'une citoyenneté vécue et partagée. Et le numérique bien utilisé ouvre ici de nouveaux horizons de conquête, comme sur les plates-formes Cyrano.education ou Théâtre en acte, qui permettent de voir de belles et surprenantes mises en scène, d'apprendre à les comparer, de s'en nourrir et de s'informer pour créer soi-même, réagir et s'exprimer.

Soyons concrets et directs. Partout où le terreau est déjà prêt, donnons l'élan, la liberté et le soutien nécessaires. Favorisons l'indispensable formation des enseignants et des artistes, multiplions les échanges d'expérience en réseau. Faisons confiance aux plus expérimentés pour semer ailleurs « ces graines d'humanité » dont nos élèves ont tant besoin aujourd'hui. La proposition de ce « passage

obligé » par le théâtre est l'occasion de remettre de la transversalité et de la souplesse dans l'organisation des disciplines et des horaires, avec courage et détermination.

Des méfiances et des résistances vont probablement naître. Il faudra dégager des moyens. Faisons que ce « passage obligé » devienne un « passage désiré ».

Le théâtre est impertinent, il bouscule les routines, il a horreur des carcans. Il est pour les élèves, les professeurs, les artistes et toute la communauté scolaire le cadre de nouvelles exigences : l'écoute et l'acceptation des différences, un rapport vivant aux œuvres, une langue incarnée et dynamisée, un espace d'expression pour les élèves, une remise en cause des vieux découpages en savoirs isolés.

Le monde associatif et les lieux culturels ont vocation à accompagner tout pas en avant pour que davantage d'élèves profitent de ces pratiques émancipatrices. En se rappelant toujours que le jeune Albert Camus (1913-1960), également passionné de sport, avait donné à sa troupe le beau nom, symbolique, de « Théâtre de l'Équipe ». ■

Jean-Claude Lallias est professeur de lettres et ancien vice-président de l'Association nationale de recherche et d'action théâtrale.